



Dispositif pilote « le compostage dans les établissements scolaires »

De par leurs activités, les établissements scolaires sont de gros producteurs de déchets : papiers, déchets des cantines, des espaces verts, matériel multimédia, déchets divers. La collecte et le traitement de ces déchets ont un coût important pour la collectivité.

Pourtant, parmi les déchets produits dans un établissement, les déchets organiques (de cantine et des espaces verts) et le papier peuvent être traités sur place, par le processus du compostage. Non seulement, des économies sont réalisées pour la collectivité mais le compostage permet de produire un amendement fertile pour le sol et il représente un fort intérêt pédagogique.

L'activité compostage peut aussi permettre de créer un lien de convivialité dans l'établissement scolaire : les élèves, les enseignants, l'administration, le personnel de cantine et le personnel des espaces verts étant tous concernés par ce dispositif.

1. Pourquoi initier les jeunes au compostage ?

L'école a un rôle déterminant dans l'éducation des enfants à l'environnement et au développement durable. Par son implication, elle contribue à la généralisation des évolutions notoires dans ce domaine.

Cette éducation transversale vise à inscrire la communauté éducative dans des dynamiques de projet, installées sur la durée.

Parmi celles-ci, la pratique du compostage constitue un support pédagogique privilégié qui permet de :

- ☀ *Introduire la notion de développement durable par le biais d'un projet concret et ludique*
 - Comprendre l'intérêt du compostage pour réduire ses déchets
 - Impliquer les jeunes dans une dynamique citoyenne à travers ce geste de prévention
 - Approfondir la notion autour de projet de classe visant à sensibiliser l'ensemble des élèves de l'établissement et les parents.

- ☀ *Développer l'approche scientifique à travers des observations et expérimentations*
 - Comprendre le cycle de la matière à travers le processus de transformation des matières organiques (notion de biodégradabilité)
 - Etudier le vivant via des observations sur la microfaune du compost (écosystème, chaîne alimentaire...).

- ☀ *Contribuer au retour de la nature et de la biodiversité dans les établissements*
 - Répondre au « besoin de nature » de nombreux jeunes
 - Développer le respect des différentes espèces vivantes
 - Apprendre à utiliser le compost mûr par le biais d'ateliers jardinage et faire des observations sur le développement des végétaux (jardin pédagogique ou plantations ponctuelles).



2. Qui peut s'impliquer dans le projet ?

Pour que le projet fonctionne, il faut que le maximum de personnes de l'établissement s'implique.

Ce projet concerne :



Pour la zone de restauration :

- Le personnel de cantine (agents en charge de la préparation des repas, du service, de la vaisselle) ;
- les personnes déjeunant à la cantine : les élèves, les enseignants, le personnel administratif, etc.



Pour les espaces verts :

- L'agent d'entretien des espaces verts au sein de l'établissement ;
- Les entreprises extérieures intervenant sur les espaces verts.



Pour le fonctionnement du composteur :

Un ou plusieurs volontaires. On veillera à nommer au sein de l'établissement un ou plusieurs référents-composteurs. Ces référents sont des personnes relais impliquées dans la conduite globale du dispositif de compostage. Des élèves, au sein d'un atelier ou d'un projet de classe, , accompagnés par leurs enseignants, peuvent mettre en place une partie plus ou moins importante du projet.

3. Un accompagnement jusqu'à l'autonomie

Le Centre d'Initiation à l'Environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE.NC) accompagnera tout au long de l'année les cinq établissements sélectionnés.

Le CIE.NC interviendra pour chaque établissement de la manière suivante :



Mise en œuvre du projet

Un temps de formation

(Personnel éducatif, responsable et agent de cuisine, agent d'entretien, référent E3D, éco-délégués ou élèves référents E3D)

 **Durée : 3h**

La formation consiste à donner les bases des démarches nécessaires pour démarrer un compostage. Ce sera également l'occasion d'attirer l'attention sur les difficultés et les erreurs à éviter, et d'offrir une large palette de modes de fonctionnements ainsi que du matériel utilisé.

En outre, cette formation permettra de mieux se rendre compte, de voir la matière, de la sentir, de la toucher, d'observer les différents acteurs de décomposition, et ainsi repartir avec un maximum d'informations concrètes.

Diagnostic de mise en place du composteur

Avec les référents

 **Durée : 1h30**

- Bien choisir l'emplacement de la plateforme de compostage
- Installation du composteur
- Mise en marche
- Rappel des consignes
- Réponses aux questionnements

Suivi du projet

Avec les référents et/ou équipe

3 temps/ rencontre sont prévus

1er temps : un mois après la mise en place du composteur

- S'assurer du bon fonctionnement
- Faire un diagnostic et rectifier les erreurs si besoin
- Répondre aux questionnements

 **Durée : 1h30 à 2h**

2ème temps : cinq à six mois après la mise en place du composteur

- S'assurer du bon fonctionnement
- Evaluer et collecter le compost mature
- Répondre aux questionnements

 **Durée : 1h30 à 2h**

3ème temps : en fin d'année

- Bilan de dispositif
- Echanges
- Adapter et pérenniser la démarche
- Répondre aux questionnements

 **Durée : 1h30 à 2h**



La réussite d'un tel projet dépend de la sensibilisation et de l'implication de tous les acteurs. Le geste de tri des jeunes, de l'équipe éducative, des équipes de cuisine et d'entretien ainsi que les personnes en charge de la gestion de la plateforme de compostage devront être valorisés. En effet cette valorisation renforcera l'importance du projet et impliquera davantage les agents et personnes concernés.

4. Présentation du CIE.NC et de sa méthodologie

Présentation du CIE :

Le Centre d'Initiation à l'Environnement de Nouvelle-Calédonie (CIE.NC) est une association agréée d'éducation à l'environnement créée en 1996 qui vise à éveiller les Calédoniens aux richesses naturelles de leur territoire et leur faire prendre conscience du rôle qu'ils peuvent jouer dans la sauvegarde de ce patrimoine exceptionnel.

Pour cela, les missions du CIE.NC sont de :

- ✓ Développer des activités éducatives et culturelles liées à l'amélioration des connaissances du milieu naturel calédonien ;
- ✓ Promouvoir la préservation du patrimoine naturel dans le respect des écosystèmes et des hommes ;
- ✓ Contribuer à la valorisation pédagogique de toutes les informations et connaissances en lien avec l'environnement, sa gestion et sa préservation.

Notre méthodologie :

Les interventions du CIE.NC privilégient une pédagogie active et participative de la part des participants et s'appuient sur des approches diversifiées dans une idée d'alternance, afin de prendre en compte la diversité des participants et l'individu dans sa globalité.

Ces approches peuvent être :



Une approche systémique, sera pratiquée.

Approche systémique, c'est-à-dire qu'on perçoit l'environnement à la fois dans sa globalité (en intégrant les domaines écologique, économique et social) et sa complexité (en abordant les interrelations entre les différentes composantes environnementales).

Il s'agit donc d'amener les jeunes à passer :

- 1/ de l'observation au questionnement,
- 2/ de l'acquisition de connaissances à leur partage et transmission,
- 3/ du comportement civique individuel à la responsabilisation collective.